

SECTION TENNIS DE TABLE DE L'ASBL G.R.C.P.N.
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 AVRIL 2009

1° Appel des clubs et vérification des pouvoirs

Le Comité procède à la vérification de la présence des Secrétaires des clubs ou de membres porteurs d'une procuration.

Les bulletins de vote relatifs à l'élection des membres du Comité sont distribués à chaque représentant officiel de club.

Appel des clubs : sur 39 clubs

- 20 délégués officiels (Secrétaires de clubs) sont présents
- 13 clubs sont représentés par procuration
- 6 clubs ne sont pas représentés : ATTEM, AMICALE DE L'ATELIER, LES TOURSIVEUX, NOTRE MAISON, RACBEL et SP CAP (une amende de 5,00 €leur sera portée en compte).

Le nombre total de bulletins de vote distribués s'élève donc à 33.

2° Allocution du Président

Le Président, Michel Rabozée souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Une minute de silence est observée en raison des décès de joueurs ou de proches de joueurs durant la saison écoulée.

Il remercie :

- Le club d'Andoy qui met son local à disposition,
- M. Henri Desmet, Président d'Honneur,
- M. Lambrechts, représentant du journal Vers l'Avenir,
- les membres du Comité pour leur disponibilité, leur dévouement et le travail qu'ils accomplissent tout au long de l'année au profit de la Section TT,
- pour leur précieuse collaboration : David Jeanson au niveau de la confection du calendrier et Eric Defosset au niveau du programme informatique de gestion du championnat.

Il excuse Mme Jacqueline Seron, pour raisons professionnelles et M. Jean-Pierre Oger, Président du GRCPN asbl.

Le Président insiste tout particulièrement sur la proposition d'organiser exceptionnellement le samedi 12 juin 2010 l'A.G. suivie d'un souper, pour réunir les dirigeants de clubs et les joueurs, pour fêter les 60 ans de la Section TT qui a été créée en 1949. Les membres présents à l'A.G. approuvent ce changement de date.

Par ailleurs, il rappelle que les inscriptions des équipes doivent parvenir au Secrétaire de la Section TT pour le 15 août au plus tard.

3° Rapport du Secrétaire

Le Secrétaire, Guy de Bosschère, présente le rapport d'activités de la saison 2008-2009.

4° Rapport du Trésorier

Le Trésorier, Vincent de Bournonville, présente le bilan financier de la saison 2008-2009.

Les recettes s'élèvent à 9.083,46 euros, pour 4.866,96 euros de dépenses, ce qui donne un boni de 4.216,50 euros.

5° Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés le 15 avril 2009 par André Depré et Gwen Baume.

Gwen Baume lit le rapport des vérificateurs aux comptes : ceux-ci étant complets et justes, il demande à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes.

Les comptes de la saison 2008-2009 sont approuvés par l'Assemblée générale.

André Depré et Gwen Baume seront encore tous deux vérificateurs aux comptes la saison prochaine, car ils ont été désignés pour 2 ans par l'A.G. du 25 avril 2008.

6° Résultats de la saison 2008-2009 et remise des récompenses

Les cadeaux sont remis aux équipes championnes et aux équipes ayant terminé à la deuxième place.

7° Résultats du fair-play et remise des trophées

Le responsable du fair-play, Renaud Rondeaux présente les résultats et les trophées sont remis aux équipes lauréates.

8° Election des membres du Comité

Un membre est sortant et rééligible : Guy de Bosschère.

Cinq places sont à pourvoir.

Le Comité n'a reçu qu'une seule lettre de candidature, de Mr Renaud Rondeaux, de Collège Godinne.

Les votes, comptabilisés par 2 membres de l'Assemblée, donnent les résultats suivants, sur 30 bulletins rentrés :

| | | | |
|------------------|--------------|---------------|------------|
| Guy De Bosschère | 27 voix pour | 2 voix contre | 1 vote nul |
| Renaud Rondeaux | 26 voix pour | 3 voix contre | 1 vote nul |

Les candidats Guy de Bosschère et Renaud Rondeaux sont donc élus pour 3 ans.

9° Adaptation des Statuts et Règlement : interpellations, vote et approbation

Deux interpellations ont été reçues (Jean-Loup NOEL, Président du club "Les Seillias" et Serge LAROCHE, Secrétaire du club Netmanagement) et font l'objet d'un débat, concernant l'attribution de 3 points à l'équipe remportant le double, ainsi que sur la non diffusion des résultats complets du fair-play.

Etant donné que "le double à 3 points" a déjà fait l'objet d'un vote lors de l'A.G. de 2008, et que cette règle a été confirmée par le scrutin, le Président propose que ceux qui ont des suggestions au sujet du double les envoient par courrier au Comité, qui les examinera et pourra en retirer les idées les plus intéressantes qui pourront alors faire l'objet d'une proposition lors de l'A.G. de 2010.

Par ailleurs, si au cours de la prochaine saison, au moins la moitié des clubs contestent, par courrier, "le double à 3 points", ce point fera alors l'objet d'un vote à la prochaine A.G.

Le Président remercie tous les membres présents et lève la séance à 21h10.

Le Comité peut se réunir pour former son bureau.

Le 25 avril 2009,

Pour le comité,
V. de Bournonville